

**16 octobre 2001, Québec**

Monsieur le Président,

Voilà un mois, avait lieu l'impensable, l'inacceptable, l'innommable.

[« A date that will live in infamy »], affirmait, le 8 décembre 1941, Franklin Delano Roosevelt, en référence aux événements de la veille. Et d'ajouter: [« We will make very certain that this form of treachery shall never endanger us again. »] Et pourtant. Comme dans un sinistre déjà-vu, une nouvelle date vient de se graver au fer rouge dans notre mémoire collective.

Le 11 septembre 2001, de pacifiques jets commerciaux ont été transformés en missiles, avec pour cible le cœur même de l'Amérique.

Aujourd'hui je propose à l'Assemblée nationale du Québec une motion qui exprime l'essentiel de nos réactions à la suite de cette terrible tragédie.

Qui n'eut pas l'impression d'émerger d'un cauchemar, ce matin de fin d'été? Même un mois plus tard, il est encore difficile de se faire à cette réalité: les grandioses tours argentées du World Trade Center ne sont plus qu'un souvenir. Elles n'auront pas même vécu trente ans. Sous leurs décombres et sous ceux d'une aile du Pentagone, dans les débris d'un quatrième avion, des milliers de vies pulvérisées. J'offre, au nom de la nation québécoise, nos plus vives condoléances au peuple américain, et aux proches des victimes. Proches et amis, de par les cinq continents, dont les vies sont transformées à jamais. Et parfois très près de nous. Ainsi, Mme Audrey Best-Bouchard a perdu une amie, mère de jeunes enfants, agent de bord sur l'un des vols condamnés. Ces attentats ont également perturbé l'automne du Québec à New York. « Québec – New York 2001 » a été annulé presque séance tenante, malgré deux années de préparation et d'investissement. Cette décision est l'un des gestes par lesquels s'expriment nos condoléances.

Nos condoléances constituent le premier point de la motion. Nul relativisme ne peut tempérer une pareille horreur. Le président de la République française, Jacques Chirac, alors même que les tours s'écroulaient, qualifiait ces attentats de monstrueux. C'est le mot juste. Voilà dix ans, Samuel Huntington annonçait l'apparition d'un nouveau conflit qui serait celui du XXI<sup>e</sup> siècle et qui opposerait l'Occident à l'Islam. Méfions-nous d'un tel schéma. De toutes nos forces, nous devons réfuter cette vision qui suppose une guerre de civilisation. Dans l'Islam comme dans n'importe quel corpus religieux, des textes, des traditions sont susceptibles d'être instrumentalisés par les partisans du pire.

Évitons toutefois l'amalgame entre Islam et islamisme. Ben Laden, ses suppôts et ses dévots, ne sont qu'une caricature de l'Islam. Prétendre que ces terroristes nous livrent une guerre de civilisation, c'est faire injure à l'Islam en élevant au rang de combattants de simples criminels.

Les exécutants de ce plan diabolique ont été les premiers à périr. Aucune justice terrestre ne peut plus les atteindre. Mais les cerveaux qui ont conçu cette monstruosité doivent être écroués, jugés, punis. Leurs complices, pourchassés sans relâche. C'est un impératif. Le

gouvernement du Québec, dans la mesure de ses compétences – mais en mettant en œuvre celles-ci, fera sa juste part pour mener à terme ces objectifs.

Cette condamnation, sans aucune équivoque, du terrorisme constitue le point 2 de la motion présentée aujourd'hui. Les États-Unis d'Amérique ont commencé, le 7 octobre, leur riposte militaire. Cette riposte ciblée est pleinement légitime. Les États-Unis et leurs alliés, dont nous sommes, auront à mener un long combat à la fois sur les fronts économique, diplomatique, judiciaire et militaire afin d'assurer leur sécurité, et ce, conformément au droit international. Car les principes de la Charte de l'Organisation des Nations Unies doivent être respectés. Cette charte même, aboutissement d'un long processus, est notre premier rempart contre la barbarie.

Aujourd'hui, à la faveur de l'atroce actualité, on saisit mieux également à quel point les réflexions sur le droit ou non d'ingérence sont dérisoires. Le devoir d'assistance à tout pays en danger apparaît évident. Un seul pays déstabilisé met le monde en danger. Il n'y a plus de guerre lointaine ou de petits pays. L'indifférence n'est plus permise. La mondialisation a cet avantage. La solidarité et la fraternité pèsent enfin de leur vrai poids.

Aujourd'hui, je dis à nos amis des États-Unis d'Amérique: le Québec est à vos côtés. En notre nom collectif, je réaffirme aux plus hautes autorités des États-Unis d'Amérique notre soutien. « La France n'est pas seule! », martela trois fois le général de Gaulle, dans son appel du 18 juin 1940, alors que la France était aux prises avec l'ennemi. Cela rappelle le fait qu'une démocratie attaquée ne doit pas être laissée à elle-même. Lorsque l'on s'attaque à une démocratie, c'est à la justice, à la liberté et à l'égalité que l'on s'attaque. Ces valeurs de civilisation, que le Québec a fait siennes, aux côtés de tant de nations du monde, doivent être défendues avec le plus grand engagement. La puissante Amérique a besoin, aujourd'hui, du soutien des grandes comme des petites nations. Elle l'obtient chez nous. D'où le troisième point de la motion.

Que penser d'un régime qui exécute des femmes en public? Que penser d'un régime qui décapite des bouddhas millénaires appartenant au patrimoine de l'humanité? Qui interdit les instruments de musique? Le régime taliban est l'un des plus rétrogrades, l'un des plus totalitaires que la planète connaisse. Bien avant les événements du 11 septembre, l'Afghanistan vivait un exode de réfugiés massif. La population civile afghane, et tout particulièrement la femme afghane, est victime de ces terribles errements. Comme l'affirmait avec justesse l'écrivain Salman Rushdie, « ces intégristes cherchent à abattre bien plus que des immeubles. Ces gens sont hostiles, pour ne faire qu'une liste brève, à la théorie de l'évolution, à la liberté d'expression, au sécularisme, au pluralisme, au multipartisme, au suffrage universel, aux juifs, aux homosexuels, aux imberbes, aux droits des femmes, etc. Ce sont des tyrans, pas des musulmans ».

Les Québécois sont solidaires du peuple afghan dans les malheurs qui lui sont infligés par les talibans, et lui expriment toute sa sympathie.

Cela constitue le quatrième point de la motion. En cette ère de libre-échange, les frontières politiques s'estompent. Une carte du continent tracée selon les flux économiques esquisserait des contours nouveaux. On y verrait que le Québec fait partie intégrante de l'économie régionale du nord-est de l'Amérique, l'une des plus vigoureuses du monde. Car

nous commerçons davantage avec la Nouvelle-Angleterre qu'avec toute autre partie du monde.

Ce qui se passe à New York est ressenti directement au Québec. Cet attentat contre les Tours Jumelles, c'est, aussi, d'une certaine manière, chez nous qu'il a eu lieu. Nous partageons au jour le jour avec New York une réalité américaine au sens continental du terme. Notre métropole, Montréal, est, comme les grandes métropoles du monde, un peu à l'image de New York, un microcosme de la planète.

En ce moment de crise mondiale, j'exhorte mes concitoyens à puiser au plus profond d'eux-mêmes, à puiser dans les eaux de la tolérance, de la tempérance, de la maturité démocratique. Je demande aux Québécois et aux Québécoises d'être égaux à eux-mêmes. D'être ce qu'ils sont, c'est-à-dire un peuple profondément attaché à la paix, à l'égalité civique et à la solidarité. Nous ne laisserons pas quelques légions d'illuminés saccager ce que 300 ans d'histoire nous ont permis de façonner, une nation multiethnique et multiconfessionnelle qui est notre force et notre fierté.

Nous manifesterons une vigilance de tous les instants pour combattre toute forme d'exclusion, toute manifestation d'hostilité ou de rejet. Les Québécois forment ensemble une seule et même nation, et nous devons rester unis et réunis dans les épreuves à venir. C'est la raison d'être du cinquième point de cette motion. Le 11 septembre, le gouvernement du Québec a exprimé concrètement sa solidarité. Nous avons mis à la disposition des autorités américaines des places dans les établissements de santé. Or, nous savons aujourd'hui que la puissance de destruction a été telle qu'il n'y eut, proportionnellement, presque pas de blessés. Par la suite, nous mettions en place un comité interministériel, sous ma présidence. Ce comité a pour mandat de répondre avec célérité et efficacité aux attentes et besoins exprimés par l'ensemble des Québécois, à la suite des événements du 11 septembre. En économie, en sécurité, en solidarité et en relations intercommunautaires. Voilà pour le sixième point de la motion présentée aujourd'hui.

Quel meilleur symbole de cette amitié, de cette solidarité profonde du Québec envers les États-Unis, que Céline Dion, sortant de sa retraite de la vie artistique, chantant le God Bless America lors d'un téléthon, dix jours après le drame? De l'avis des quatre chaînes américaines, CBS, NBC, ABC et FOX, nulle autre que Céline Dion pouvait rejoindre tant de gens, aller au-delà des barrières qui nous séparent trop souvent.

Et le 28 septembre, Céline reprenait le micro, avec 200 artistes d'ici, devant 12000 spectateurs réunis à Montréal, lors d'un concert de solidarité au profit des victimes des attentats. J'y étais. J'y étais avec la consule générale des États-Unis à Montréal, Mme Deborah McCarthy, touchée droit au cœur. J'ai parlé devant cette foule de drapeaux blancs, de fleurdelisés et de Star spangled banner, qui ondoyaient au rythme d'une émotion intense, sincère, palpable. Ce concert a été diffusé en direct, sur les cinq continents, grâce à TV5. La planète pouvait constater qu'au Québec le mot « solidarité » n'est pas qu'une simple vue de l'esprit.

Monsieur le Président, aujourd'hui aussi, l'espérance ne doit pas disparaître. Je demande à cette assemblée une minute de silence.

## Motion sans préavis

Que l'Assemblée nationale du Québec exprime ses condoléances aux proches de toutes les victimes, au peuple américain et à ses dirigeants à la suite des événements tragiques du 11 septembre 2001; Qu'elle condamne énergiquement les actes infâmes de terrorisme commis ce jour là, ses responsables et ceux qui les soutiennent, de même que toute forme de terrorisme; Qu'elle se prononce pour l'adoption de mesures d'ordres diplomatique, judiciaire, économique et autres afin d'éliminer le terrorisme, et ce, dans le respect de la Charte de l'Organisation des Nations Unies et du droit international; Qu'elle manifeste solidarité et sympathie à l'égard de la population civile afghane; Qu'elle réproouve tout acte d'intolérance et réaffirme son engagement à faire prévaloir, dans le respect des valeurs chères aux Québécois, la bonne entente entre les citoyens de toutes origines ethniques et de toutes religions.